

Décision du 9 février 2021 portant subdélégation de signature pour la direction chargée de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations

DIRECTION CHARGÉE DE L'EXECUTION DES OPERATIONS FINANCIERES
DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

CDC-DSD21006

L'adjointe au directeur de la direction chargée de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu le titre X de la loi sur les finances du 28 avril 1816 modifié ;

Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L. 211-1, L. 518-2 et suivants et R. 518-0 et suivants ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 portant organisation de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu l'arrêté du 8 février 2021 portant délégation de signature du directeur général pour la direction chargée de l'exécution des opérations financières de la Caisse des dépôts et consignations, notamment son article 3 ;

Décide :

Article 1

Subdélégation est donnée à M. Albert Moirignot, responsable du département des instruments financiers, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes d'engagement des dépenses de fonctionnement de la direction de l'exécution des opérations financières et en cas d'absence ou d'empêchement d'Isabelle Delamour, les actes dévolus au représentant du pouvoir adjudicateur par le Code de la commande publique pour la passation et l'exécution des contrats et des avenants passés par la Caisse des dépôts et consignations pour répondre à ses besoins dans la limite des attributions de cette direction.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Albert Moirignot, subdélégation est donnée à Mme Sylvie Monteiro, responsable de l'unité contrôle de gestion, pilotage de la performance, budget et achat et à Mme Christelle Hervy, chargée des missions transversales et responsable de l'unité coordination et sécurité bureautique, à l'effet de signer, au nom du directeur général, les actes d'engagement des dépenses de fonctionnement de la direction chargée de l'exécution des opérations financières.

Article 4

La présente décision entrera en vigueur immédiatement à compter de sa publication sur le site internet de la Caisse des dépôts et consignations.

Fait, le

Isabelle Delamour